



# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.									Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.					
Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.									Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.					
CAHORS			ARRIVÉES A						CAHORS			MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	ARRIVÉES	Départs p <sup>r</sup> Cahors	Communication directe avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 25 s.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —		

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 29 Juillet.

## SÉNAT

LA RÉVISION

Séance du 25 juillet 1884.

M. Jules Ferry. — Je suis d'avis qu'on fait trop souvent parler le pays; mais il ne faudrait pas tirer des conclusions inexactes de son silence. M. Jules Simon préfère refuser toute révision, sans s'inquiéter de savoir si dans quelque temps la révision ne s'imposera pas et n'emportera pas l'institution des sénateurs inamovibles et le collège départemental.

Le meilleur moyen de répondre aux exaltés, c'est de résoudre la question avant le prochain renouvellement triennal.

La révision est aujourd'hui facile.

Vous ferez comme vous voudrez, à condition de vous mettre d'accord avec l'autre Chambre, dont les vœux sont très modérés. (Interruptions à gauche.)

Vous pouvez la reculer; mais son échéance est prochaine et inévitable.

Il résulte du caractère contractuel que nous donnons à la révision, que les formules exprimées dans les deux Chambres devront être identiques.

Pour l'hypothèse de deux résolutions différentes, dormant pendant deux ans comme des germes morbides, et puis se réveillant sous l'influence d'un nouveau cabinet et déchaînant sur les deux Chambres le fléau de la révision, je ne pense pas qu'on trouve un cabinet capable d'un pareil tour de passe-passe, ni un président du Sénat pour s'y prêter.

Pendant huit jours, la Chambre des députés a maintenu contre toutes les propositions et toutes les attaques le principe de la révision limitée.

M. le comte de Treveneuc. — Le Congrès est omnipotent, vous le savez bien! (Applaudissements à droite.)

M. le président du Conseil. — Pas le moins du monde. S'il sortait des limites convenues, ce serait une monstrueuse violation de la foi publique. (Vives interruptions à droite; tumulte prolongé.)

Je suis partisan déterminé du Sénat et de son mode de nomination. (Bruit.) Je croirais manquer à un devoir de ma conscience si je proposais rien qui pût affaiblir le Sénat.

M. Buffet. — La suppression des attributions budgétaires est la destruction du Sénat.

M. le président du Conseil. — Le droit de contrôle ne sera pas supprimé. (Interruptions.)

En terminant, je crois devoir faire observer au Sénat que s'il ne résout pas la difficulté, il court à un conflit plus aigu pour la fin de la présente année.

M. Jules Simon. — Je maintiens que le Sénat n'a reçu aucune garantie. Qu'on fasse la révision quand on la croit bonne, je le comprends; mais qu'on se serve de la menace de la révision pour peser sur les consciences d'une assemblée, je dis que cela n'est pas honnête. (Applaudissements répétés à droite et au centre.)

Je ne tiendrai pas plus de compte des autres menaces. Je me contenterai de faire ce qui est juste et patriotique.

Je supplie le Sénat de mépriser tous les moyens d'intimidation et de faire son devoir. (Applaudissements à droite et à gauche.)

M. Léon Say. — Je ne veux pas répondre au discours de M. le président du conseil. J'en aurai assez l'occasion lors de la discussion des articles. (Mouvement.)

Je veux seulement faire remarquer à M. le président du conseil qu'en déclarant que le président du Congrès ne pourrait pas mettre aux voix toute proposition sortant du programme convenu, il n'a pas consulté le bureau du Sénat.

La discussion générale est close.

### DISCUSSION DES ARTICLES

L'article unique du projet comprend quatre paragraphes :

Le paragraphe premier, par lequel le Sénat déclare qu'il y a lieu de réviser, est réservé.

Le paragraphe 2 est ainsi conçu :

« Le paragraphe 3 de l'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, en ce qui touche la question de savoir si la révision pourra porter sur la forme républicaine du gouvernement (doit être révisé). »

Ce paragraphe est adopté.

Le paragraphe 3 est ainsi conçu :

« Les articles 2 à 7 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat, en ce qui touche la question de savoir s'ils

seront ou non distraits des lois constitutionnelles » (doit être révisé). »

M. Demole présente un amendement tendant à y comprendre l'article 1<sup>er</sup>, relatif à la constitution du Sénat.

Séance du 26 juillet 1884.

M. Demole défend son amendement et demande pourquoi la commission qui a consenti à distraire de la loi constitutionnelle les articles 2 à 7 ne consent pas aussi à en distraire l'article premier qui fixe le nombre des sénateurs et stipule leur partage en deux catégories.

Il n'y a pas de raison pour faire à l'égard de cet article ce qu'on propose de faire pour les autres.

M. Dauphin déclare que la commission se rallie à l'amendement de M. Demole.

M. de Marcère dit que si on distrait l'article premier de la loi constitutionnelle, on prive le Sénat d'une garantie nécessaire.

L'orateur fait l'éloge de l'institution du Sénat et regrette qu'on veuille l'amoinrir. Suivant lui, l'origine, le nombre et la composition de cette assemblée sont d'ordre essentiellement constitutionnel. Si on distrait de la loi ces dispositions essentielles, l'existence du Sénat se trouvera compromise et livrée au caprice du mouvement populaire.

C'est pourquoi l'orateur combat les divers systèmes proposés pour l'organisation nouvelle du Sénat.

M. Fournier (du Cher), demande quelle est l'opinion du gouvernement.

M. Jules Ferry dit qu'il a toujours pensé que la meilleure procédure à suivre, était de mettre les articles de 1 à 7 en dehors de la Constitution. C'est un moyen de rendre le Congrès plus court. Un Congrès qui se prolongerait serait anormal et créerait dans le pays une certaine anxiété qui ne serait pas de nature à fortifier les institutions républicaines. En outre, il sera plus facile pour les deux Chambres de se mettre d'accord sur la question après le Congrès qu'avant. Le rapport démontre que le Sénat ne veut pas maintenir le système actuel, mais qu'il entend réformer sérieusement les articles ainsi détachés de la Constitution.

En prenant acte des engagements de la majorité du Sénat dans ce sens, M. le Président du Conseil espère pouvoir faire prévaloir devant la Chambre des députés le système indiqué.

M. Buffet demande à M. Jules Ferry si l'assentiment qu'il vient de donner au texte de la commission, l'emporte sur les déclarations qu'il a faites devant la Chambre.

M. Ferry dit qu'il a réservé devant la Chambre la solution qui prévaut ici.

M. Buffet répond que M. le Président du Conseil a dit formellement que le Congrès pourrait réviser tous les articles ou au moins les plus importants. Est-ce cette proposition qui a été admise par la Chambre.

Qu'elle est celle de ces deux propositions qui est la bonne, puisque M. Ferry a donné son adhésion à toutes les deux.

L'orateur demande, en outre, si la nouvelle loi électorale n'était pas votée avant le renouvellement sénatorial, les articles dont la révision aurait été décidée seraient considérés comme abrogés.

M. Ferry répond qu'il a toujours pensé que le meilleur moyen était celui qu'indique le texte proposé par la commission; en raison de certaines objections faites par plusieurs députés, il a cru devoir réserver la question pour un temps; ses deux attitudes ne sont donc pas contradictoires.

M. Ferry dit que si le texte de la commission est adopté par les deux Chambres, il est bien entendu que le Congrès ne sera saisi que d'une seule question.

M. Baragnon constate que la commission ne répond pas à la première partie du huitième paragraphe.

Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat sont adoptés par 162 voix contre 115.

La deuxième partie du paragraphe concernant la question de savoir si ces articles seront ou non distraits des lois constitutionnelles, est adoptée par 173 voix contre 16.

L'ensemble du paragraphe 3 est adopté.

On passe ensuite à la discussion de l'article 2 relatif aux attributions financières du Sénat.

L'amendement Berlet accepté par le gouvernement est combattu par le rapporteur de la commission.

M. Jules Ferry déclare que si l'on ne révisé pas l'article 8, il ne pourra pas reporter à la Chambre le projet ainsi décapité.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(70)

## L'Hôtellerie Sanglante

### SECONDE PARTIE

#### LES ATRIDES DE VILLAGE

Le grand-père de celui qui écrit ces lignes faisait partie du peloton de cavalerie qui escortait les condamnés. Nous tenons de sa bouche les détails suivants :

Les exécuteurs de Nancy, de Metz et de Colmar assistaient leur confrère d'Epinal dans sa funèbre besogne. Joseph, François et Sébastien subirent leur peine les premiers.

La vie semblait les avoir abandonnés depuis la sortie de la geôle. Suivant l'expression de l'un des bourreaux qui les dépêchèrent, on ne guillotina que leurs cadavres.

Marianne vint ensuite. En montant les degrés de l'échafaud, la grande fille se tourna vers sa mère qui descendait de la charrette :

— C'est pourtant vous, lui cria-t-elle, qui nous avez conduits ici !

Agnès Chassard ne répondit point. Mais en gravissant à son tour les marches de la fatale

machine, elle murmura assez haut, en embrassant du regard cette foule qui couvrait la place, qui s'entassait aux fenêtres, et qui se pressait jusque sur les toits des maisons :

— Si au commencement de mon commerce, j'avais eu autant de petits écus que voilà de curieux et de désœuvrés, je n'aurais pas eu besoin de faire le mal pour vivre.

Sa tête tomba la dernière.

L'enfant de Denise Hattier n'ayant survécu que quelques mois aux terribles émotions qu'il avait éprouvées, la jeune femme était entrée au couvent des Dames de la Visitation de Nancy.

Le lieutenant Philippe, de son côté, avait quitté le corps de la gendarmerie et avait obtenu de passer avec son grade dans un régiment de cuirassiers. Il se fit tuer à Wagram.

Pendant le trajet de la prison à l'échafaud, un plaisant (il s'en trouve partout et dans toutes les circonstances) avait dit, en faisant allusion à la robe écarlate qui drapait les condamnés :

— Voilà des Cardinaux qui passent.

Ce sobriquet resta aux assassins de Vittel. Aujourd'hui, quand un marmot de nos campagnes vosgiennes se fâche ou geint outre mesure, sa mère n'a qu'à prononcer ce mot :

— Voilà les cardinaux qui viennent pour t'emporter !...

Et le marmot se tait aussitôt, tremblant de voir surgir un spectre à manteau rouge.

PAUL MAHALIN.

FIN

## LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

### PROLOGUE

#### UNE BARQUE AU FIL DE L'EAU

A madame la comtesse de Jonage-Doria, au château de la Durandière, par LAGNIAU (Ain).

Chère comtesse,

Nous parlions un jour du drame du Bas-Meudon, cet événement mystérieux qui, en 1867, a passionné tout Paris. Vous me contiez, avec votre si charmant esprit que nul n'avait pu lever le coin du voile qui cachait cette étrange et saisissante aventure.

Les premières recherches de la police donnèrent d'heureux résultats. On reconnut que le crime avait été commis dans la nuit du 4 au 5 octobre, et une arme, appartenant à la victime, avait été retrouvée à côté du cadavre. Mais, par malheur, on s'arrêta là. Qui était l'assassin ? Les uns soutinrent que c'était une femme; d'autres, un ancien forçat; ceux-ci en vinrent même à inventer une histoire très dramatique, d'après laquelle il y aurait eu suicide.

Bref, le *Mystère du Bas-Meudon*, jusqu'à présent, n'avait pas été éclairci. Il était resté comme une de ces terrifiantes énigmes que nul n'a pu résoudre.

Le crime a ses sphinx comme OEdipe.

Moi, j'ai voulu savoir. J'ai fait l'enquête moi-même; j'ai interrogé tous ceux qui, de près ou

de loin, avaient été mêlés à cet événement; j'ai groupé les circonstances et reconstruit scène par scène le drame qui s'était joué, par une nuit d'hiver, aux portes mêmes de Paris. On accuse souvent les romanciers d'exagérer les effets pour augmenter l'intensité de leurs situations. Lisez ce récit du *Mystère du Bas-Meudon*, chère comtesse, et vous dont l'intelligence élevée se plaît aux choses dramatiques, vous direz ensuite si la fiction a jamais égalé la réalité.

D'abord, que je vous rappelle en quelques mots la découverte du crime, qui eut lieu, comme on pourrait s'en souvenir, dans des circonstances si dramatiques.

Ce matin-là, Honoré Josias, petit négociant retiré au Bas-Meudon, se leva de bonne heure. Il était cinq heures. Honoré Josias n'avait qu'une passion : la pêche à la ligne.

Naguère, quand du fond de sa boutique, sise rue du Temple, il envisageait l'avenir heureux que lui gagnait son travail, il le voyait composé d'une petite maison au bord de l'eau, tout au bord; si près, que de sa fenêtre il pourrait lancer sa ligne. Depuis cinq ans qu'il avait réalisé son vœu le plus cher, Honoré Josias n'avait pas manqué une seule fois de partir sur le coup de sept heures pour la pêche à la ligne. Seulement, quand le vent était bon, quand le poisson donnait, il avançait le moment du départ. C'était sans doute pour profiter d'une bonne occasion, que le père Josias partit de chez lui, le 5 octobre 1867, avant le commencement du jour.

O doit se souvenir que l'automne de cette

Permettez à la commission de délibérer de nouveau, et pendant ce temps je consulterai la Chambre.

M. de Freycinet appuie la proposition de M. Ferry. Il demande le renvoi à mardi.

M. Léon Say ne s'oppose pas au renvoi. Il demande que la suite de la discussion soit renvoyée à mardi.  
Adopté.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 25 Juillet.

La Chambre aborde la discussion du projet concernant les contributions directes et les taxes y assimilées pour l'exercice de 1885.

M. Roland s'élève contre le système qui consiste à fractionner la discussion de la loi des finances. Autrement le budget était toujours voté au mois d'août avant les vacances. La Chambre actuelle semble de parti pris pour retarder le vote du budget à la dernière heure.

La Chambre passe à la discussion des articles.  
M. Bisseuil, demande l'adoption d'un amendement adopté l'année dernière par le Sénat et tendant à établir la péréquation de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, conformément au travail dressé par l'administration des finances. Par cet amendement 46 départements seraient dégrévés d'une somme totale de 11,881,221 fr. à reporter pour moitié sur des départements taxés au-dessous de la moyenne et pour l'autre moitié sur la contribution foncière des propriétés bâties.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances. — L'amendement Bisseuil n'a pour objet que l'augmentation partielle du contingent des départements les moins imposés. Les mêmes inconvénients subsisteront de même en ce qui concerne la partie de l'amendement demandant de transférer sur la propriété des charges incombant à la propriété non bâtie. L'amendement est donc impolitique et méconterait beaucoup de monde.

L'amendement est repoussé par 318 voix contre 129.

M. Arthur Legrand, développe un amendement tendant à réduire de onze millions le principal des contributions directes sur la propriété foncière non bâtie. Ce serait le dégrèvement de 46 départements qui paient plus de 4 49.

M. Sarrien, au nom de la commission du budget, repousse l'amendement.

M. Raoul Duval, soutient un amendement répartissant le dégrèvement sur cinq exercices. Certains départements, dit-il, supportent des surcharges énormes. On supprimera ainsi une injustice, sans léser aucun intérêt.

M. Labuze, répond qu'on atteindrait le budget sans faire de bien à personne. Le résultat serait insignifiant.

**Informations**

**MORT DU FRÈRE IRLIDE**

Le frère Irlide souffrait depuis longtemps d'un cancer à l'estomac. Samedi dernier, les médecins lui ordonnèrent de rentrer à Paris. Il se fit transporter dans la maison de la rue Odinot.

Le dimanche, il était mourant. On le porta dans la chapelle. Un cierge à la main, suivi de ses onze assistants, il vint recevoir les derniers

année fut extrêmement doux. Il faisait frais, mais le temps était superbe. Au milieu du ciel étincelant d'étoiles, la lune jetait sa lueur d'argent.

— Nous aurons une belle matinée, pensa Honoré Josias, en descendant le chemin creux qui menait de sa maison à la Seine.

La barque du bonhomme, amarrée à un pieu, était à moitié cachée dans les branches d'arbres dépourvues de feuilles. Honoré Josias ouvrit le cadenas qui attachait la barque, rejeta la chaîne sur la rive, et s'éloigna en ramant doucement. A cinq mètres au large il s'arrêta, tint sa barque immobile par deux perches fichées dans le sable et s'installa commodément.

Autour de lui, un calme profond. Le vent, frais, mais léger, ridait la surface de l'eau, et c'était une charmante harmonie que cette plainte qui gémissait dans les arbres sans feuilles, unie au murmure uniforme du courant de l'eau venant se briser contre l'arche du pont. A peine, de temps en temps, un sifflet aigu, strident : une locomotive, un train passait sur ce pont, entraînant des voyageurs, ignorants du drame qui se jouait à quelques mètres au-dessous d'eux.

Le père Josias n'était guère poète; peu lui importait que le paysage fut beau. Certes, il n'aurait pas comparé, comme Ronsard, le reflet de la lune dans l'eau du fleuve à

Une poussière d'or émettée par Dieu.

Le plus beau paysage, pour lui, c'était son bouchon de liège peint en rouge qui se jouait, et dont chaque mouvement lui donnait des émotions bien autres que les « beautés de la nature ! »

Il avait bien jugé. Le goujon donnait avec rage; le bonhomme avait à peine le temps de je-

sacraments, et faire ses adieux à la communauté.

Après l'extrême-onction, le nonce apostolique lui donna la bénédiction papale que S.S. Léon XIII lui avait envoyée, en apprenant son état désespéré.

Le frère Irlide demanda pardon à tous les frères présents, qui fondaient en larmes. Il se reprocha en termes touchants de n'avoir pas été pour eux un directeur à la hauteur de sa tâche. Il accusa sa faiblesse et les supplia de lui pardonner. Les sanglots lui répondirent.

Brisé par la douleur et par l'émotion, il s'évanouit. On le crut mort et la maison se mit en prières.

Cependant il reprit connaissance et s'occupait immédiatement d'achever une circulaire qu'il adressait à tout l'institut de la doctrine chrétienne, pour inviter les Frères à se réunir à Paris, au mois d'octobre prochain, pour lui donner un successeur.

Le lendemain des délégués des Frères de Bordeaux et de Bayonne, vinrent lui faire leurs adieux; ils le trouvèrent corrigeant tranquillement les épreuves de la circulaire, dans laquelle il annonça sa mort imminente et donna ses dernières instructions.

Il mourut le lendemain à quatre heures du matin.

Dans la journée, Mgr Richard, coadjuteur de l'archevêque de Reims, Mgr l'évêque de Versailles, sont allés rue Odinot.

M. Jules Ferry a envoyé sa carte. Parmi les personnages inscrits, nous relevons les noms de MM. Droon, ancien supérieur de Saint-Louis-des-Français à Rome; Stanislas de la Beaume, comte de Boisrobert, l'évêque de Soissons; Faillères, ministre de l'instruction publique; Calla, député de la Seine; marquis de Villeneuve-Bargemont, etc.

Le service a eu lieu, rue Odinot, lundi, à neuf heures.

Mgr Richard, coadjuteur, a donné l'absoute. Le corps placé sur un char de dernière classe, a été transporté au Père-Lachaise, dans le caveau des supérieurs généraux de l'ordre.

Deux cents frères conduisaient leur ancien général au cimetière.

**LE CHOLÉRA**

Toulon, 26 juillet. — 13 décès cholériques.

Marseille. — Samedi dans la nuit 24 décès, dans les vingt-quatre heures, il y a eu 58 décès.

Arles. — 15 décès cholériques.

Aix. — 3 décès.

Espagne. — 21 marseillais, arrivés à Madrid, sont soumis à une Quarantaine.

Béziers. — Le Figaro signale un décès cholérique à Béziers.

**LE MAIRE DE MARSEILLE ET LES SŒURS**

On écrit de Marseille à la Défense:

Le maire de Marseille, qui passe pour un vieux radical, a été enchanté de la visite du duc de Chartres, et quand M. d'Haussonville a été

ter sa ligne à l'eau, qu'il fallait la retirer, détacher le poisson, et amorcer de nouveau. Aussi n'était-ce pas sans un légitime orgueil qu'il regardait le panier d'osier placé à ses pieds dans la barque en disant :

— Belle friture ! belle friture !

Son bouchon de liège venait de s'enfoncer avec force, quand il crut entendre un sourd gémissement. Quittant son cher bouchon, il jeta brusquement les yeux autour de lui, et n'aperçut rien du côté du pont; mais du côté opposé, il vit une barque qui descendait doucement le fil de l'eau, avec ce tournoiement léger d'un objet flottant. Le premier sentiment qu'il éprouva, ce fut de la jalousie. Un rival venait s'installer à côté de lui à cette place si bonne, ou le goujon abondait !

— C'est toujours comme cela, grommela le père Josias : je n'ai pas de chance !

Un second gémissement frappa son oreille.

— Décidément, continua-t-il, j'avais bien entendu...

Un léger frisson l'agita. Mais son émotion ne pouvait pas durer longtemps. Tout était si calme autour de lui ! Il était impossible qu'il y eût un crime dans ce grand repos. Comme il levait les yeux à nouveau, il aperçut la barque qui passait devant lui et continuait à descendre le courant, en se dirigeant vers la petite île qui sépare en deux bras le cours de la Seine.

Tant mieux ! pensa le père Josias, le pêcheur ne sera pas mon voisin.

Malgré lui, cependant, et comme s'il eût obéi à son insu à une force cachée, il continua de regarder l'esquif qui s'en allait au fil de l'eau, en

compter les 20,000 francs souscrits pour la liste municipale, le maire lui a manifesté, m'assure-t-on, ses sentiments au sujet du prince au caractère si élevé et aux allures si françaises. Il a, de plus, avoué son admiration pour le dévouement des sœurs hospitalières affectées à l'hôpital du Pharo.

— J'étais un grand laïciseur, a-t-il dit; mais aujourd'hui je comprends qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas laïciser les hôpitaux. Dans une de mes visites au Pharo, a-t-il ajouté, j'ai voulu visiter même les sous-sols. Là, il y avait quatorze cadavres de cholériques; j'entendis du bruit, on me dit que c'était une Sœur de charité qui était en train de désinfecter les cadavres... De ce jour, je compris que ce n'était pas pour la pose que ces femmes se dévouaient ainsi...

**ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS**

Cracovie, 27 juillet.

Le Czar qui est attendu à Skiernewice pour assister aux manœuvres des troupes russes concentrées en Pologne, viendra ensuite à Granica où il aura une entrevue avec l'empereur François Joseph.

Les deux empereurs partiront après par la voie de Varsovie pour Alexandrovo où ils doivent rencontrer l'empereur d'Allemagne.

De grandes mesures de précaution sont prises actuellement sur les voies ferrées entre Varsovie, Skiernewice et Granica.

La fièvre typhoïde sévit au Tonkin avec beaucoup de violence.

**Loterie des Arts Décoratifs.**

(SEPTIÈME JOURNÉE)

Les 40 numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

8,759,649	6,000,984	5,840,280	4,555,116
7,266,982	12,881,176	6,122,680	11,848,343
5,304,864	13,676,679	12,211,498	9,520,374
8,586,980	7,357,259	6,745,375	9,545,309
12,974,366	82,469	721,467	7,836,060
4,651,037	13,345,728	10,910,647	11,434,183
8,131,563	6,218,693	5,390,768	12,641,700
10,424,418	11,572,539	10,760,378	107,402
6,934,735	7,101,434	12,443,218	11,187,847
10,656,799	1,770,314	13,354,333	3,010,303

Les 10 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

4,128,022	12,662,012	9,005,292	11,908,511
11,982,765	13,961,633	3,375,592	9,415,239
12,852,079	5,099,519		

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

2,502,509	6,055,371
-----------	-----------

(HUITIÈME JOURNÉE)

Les 40 numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

11,507,020	6,534,665	9,312,179	6,303,195
735,175	5,297,350	3,976,886	9,152,517
9,624,686	8,980,153	10,656,673	9,408,298
3,057,139	6,390,769	6,133,610	12,229,204
353,568	4,185,158	5,951,728	8,560,232
4,551,386	7,191,296	9,275,699	11,127,189
7,974,365	12,062,902	11,360,643	138,286
12,621,790	3,270,760	5,366,715	13,573,573
8,841,793	10,016,316	2,260,742	9,498,268
2,812,432	6,532,592	12,477,101	12,626,500

Les 10 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

11,589,461	3,690,985	3,541,549	5,212,508
5,189,840	2,065,843	2,567,289	4,821,284
10,743,728	8,193,889		

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

10,121,284	7,078,045
------------	-----------

se disant :

— C'est étrange... je ne vois pas ramer, après tout, c'est peut-être un paresseux qui est là-dedans; il a sans doute l'habitude de pêcher dans un des bras du fleuve, et pour ne pas se fatiguer il se laisse aller au courant.

La barque mystérieuse continuait son chemin; parvenue à l'angle aigu qui fait la pointe de l'île en coupant l'eau, elle tournoya un instant sur elle-même, prise dans le remous; puis, elle parut céder à la force du courant et se mit à filer avec plus de rapidité le long de l'île.

Tout à coup elle s'arrêta.

— Ah ! ah ! il paraît que c'est là qu'il a coutume de pêcher... reprit Josias.

Deux cents mètres seulement séparaient le bonhomme de l'île. En plein jour, il aurait pu distinguer nettement les objets; mais dans cette demi-obscurité du crépuscule du matin, il était plus difficile de voir tout à fait. Cependant il aperçut un bras qui se cramponnait à une branche d'arbre :

— Ah ! le filou ! s'écria Josias avec indignation, je comprends maintenant pourquoi il ne se montrait pas... Ce n'est pas un pêcheur, c'est un voleur de boutique.

Une boutique, c'est ce coffre de bois percé de trous que les pêcheurs attachent à quatre pieux plantés dans l'eau et laissent plonger. Ils y mettent leurs poissons, et, quand on leur en demande, ils n'ont qu'à le prendre avec une pissette. Naturellement, le haut de ce coffre se ferme au cadenas, mais il arrive souvent qu'un vagabond prenne une barque, aille forcer le cadenas et vole le poisson : c'est ce qu'on appelle un voleur de boutique. Dans son indignation, le père Josias arracha ses perches, les étendit en travers de son bateau, saisit les rames et se dirigea vers l'île.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

**CHRONIQUE LOCALE**

ET RÉGIONALE

Discours de M. Cazes, inspecteur d'Académie,

à la distribution des prix du Lycée.

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES,

A l'éloquent discours que vous venez d'entendre, je m'abstiendrais de rien ajouter, si l'honneur de présider cette solennité ne m'en faisait un devoir.

Je suis heureux d'ailleurs de trouver tout de suite une entrée en matière, aimable et facile entre toutes, puisqu'elle a pour objet de donner au Lycée de Cahors, cet héritier d'antiques et nobles traditions, — au nom de l'Université dont je suis le représentant officiel, devant un public distingué et sympathique, en présence de vos familles venues pour applaudir à vos succès ou encourager vos efforts, — un éloge dignement mérité.

Mais la meilleure manière de louer, c'est de laisser parler les faits : De 1881 à 1884, le nombre des élèves de cette maison a suivi une marche constamment ascendante.

En 1881, 287 élèves; en 1882, 302; en 1883, 314; en 1884, 350.

J'ajoute que les succès scolaires ont suivi cette proportion. Dans ces quatre dernières années, 104 élèves ont obtenu ce diplôme tant désiré, trop impatientement recherché peut-être, le baccalauréat, qui, s'il n'est pas toujours une constatation bien exacte des études faites, n'en est pas moins la clef qui peut ouvrir toutes les écoles de l'Etat, et toutes les carrières libérales.

En même temps des transformations importantes ont eu lieu. D'abord l'organisation complète de l'enseignement secondaire spécial, qui fonctionne maintenant de toutes pièces, depuis l'année préparatoire jusqu'à la cinquième année. D'autre part, la création d'une école enfantine, dirigée par un maître et une maîtresse de l'ordre primaire, installée dans les conditions d'hygiène les plus favorables, et destinée à être pour une bonne part, en faveur des jeunes enfants de la ville, la pépinière des classes élémentaires du Lycée.

Tel est ce pas vers le progrès et vers un accroissement de prospérité que je suis si heureux de signaler. Mais quand on a été à la peine, il est bien juste qu'on soit à l'honneur, et je suis sûr d'être votre interprète, si je proclame ici, que vous savez bien, tous, la part d'éloges due à vos maîtres, à vos professeurs distingués, zélés pour vos études, dévoués à vos succès, au Proviseur éminent autant que modeste, qui a su donner au Lycée de Cahors, une impulsion si active et si féconde.

Toutefois, il serait ingrat de vous oublier, Chers élèves, car vous apportez un appoint précieux, des qualités natives d'intelligence ouverte et de vive imagination, et aussi, tout en restant de votre âge (à Dieu ne plaise qu'il en soit jamais autrement), un bon esprit pour la conduite, un bon vouloir pour le travail, qui sont les premiers gages de vos succès scolaires.

Nous vivons à une époque où l'éducation est devenue un problème social et la principale préoccupation de notre patrie.

Toutes les nations qui ont voulu être indépendantes et fortes, ou se relever d'un abaissement immérité, ont posé les bases larges et solides d'une éducation vraiment nationale, conforme aux aspirations, aux besoins, aux nécessités du pays. C'est ce qu'à la France a surtout entrepris, sitôt après 1870, le lendemain de l'Année Terrible où, aux maux de l'invasion vint s'ajouter une douleur dont elle ne se consolera jamais, la mutilation de sa frontière !

Depuis lors, avec quelle ardeur on s'est mis à l'œuvre !

Sous l'impulsion de ministres ardents pour le progrès des idées pédagogiques qui se confondent avec le relèvement de la patrie, surtout sous l'impulsion d'un homme illustre, dont le nom est sur vos lèvres et grandit tous les jours avec les services, l'Université a été appelée elle-même à réformer ses méthodes et à régler ses destinées. Que ce soit dans le sein des lycées et des collèges, ou dans les conseils académiques, ou dans le conseil supérieur, tout professeur, tout universitaire (à l'exception toutefois d'une catégorie dont, nous l'espérons, on reconnaîtra bientôt les droits), peut faire entendre une voix libre, défendre ses idées et espérer les faire triompher.

C'est ainsi que s'accomplit tous les jours l'œuvre de réparation.

L'Université a eu la bonne fortune de trouver dans son sein des guides sûrs, nourris des plus fortes études, pleins d'expérience, ardents et sages à la fois, et qui, secondés par les pouvoirs publics, portés par la faveur presque unanime, ont fait dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement supérieur, les grandes choses que nous voyons.

Dans l'enseignement secondaire, si la marche est plus lente, c'est que l'œuvre est plus délicate et plus difficile, mais les programmes de 1880 ont marqué

un pas décisif; quatre ans d'expérience ont démontré, non certes leur perfection, mais du moins leur efficacité, et, comme le disait naguère une voix autorisée, ce n'est pas de les détruire, mais de les améliorer, qu'il s'agit en ce moment.

Quoi qu'il en soit, des idées générales et de grands principes d'éducation sont aujourd'hui, en France, universellement admis. Ce ne sont pas là des nouveautés; on en trouverait trace dans les œuvres des grands éducateurs et pédagogues des siècles passés et du siècle présent. C'est plutôt un choix intelligent et scrupuleux, une sorte d'adaptation réfléchie de ces principes à nos mœurs, à l'esprit démocratique de notre société, et à notre génie propre.

Oui, on est aujourd'hui d'accord, dans la France entière, sur les grandes lignes de l'éducation nationale à tous les degrés.

On est unanime à reconnaître qu'il ne suffit pas de meubler et de développer l'esprit par l'instruction, mais qu'il faut encore et surtout, cultiver par l'éducation, dont le but est supérieur, les plus nobles sentiments de la nature humaine, fortifier la volonté, former des caractères vertueux et des cœurs virils.

On convient que le corps et l'esprit, dont les rapports sont si essentiels et la vie inséparable, doivent être traités avec les mêmes égards, et qu'une importance plus considérable doit être accordée aux exercices physiques, qui donnent, non seulement plus de force, de souplesse et de grâce à nos membres, mais qui contribuent à former certaines vertus morales, telles que le courage, par exemple.

C'est surtout dans la direction intelligente de l'enfance, que se manifeste d'une manière remarquable, l'éducation actuelle.

La trop grande précocité, l'abus du travail intellectuel dans la prime Jeunesse, nous les condamnons au nom des règles de la nature et des lois de l'hygiène; nous ne voulons plus de *petits prodiges* qui nous font songer au vers bien connu: « Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu. » Nous désirons que le jeune écolier fasse, avant de passer aux études abstraites, cette éducation des sens dont parle Bacon, et développe tout d'abord la faculté d'observation, si puissante à son âge.

Enfin, de jour en jour, le désir de rendre l'étude agréable, se fait sentir; on simplifie les méthodes, on vulgarise les connaissances, on imprime de beaux et bons livres, on s'attache de toutes façons à développer l'initiative de l'enfant, à lui donner peu à peu, par la réflexion et l'étude, conscience de sa libre personnalité, en un mot, à former en lui l'homme et le citoyen.

Jeunes élèves, vous êtes issus des classes moyennes, de ces classes vaillantes et laborieuses que la Révolution a affranchies et à qui, depuis 1789, l'histoire a assigné la direction des destinées de notre pays. Vous suivez déjà au Lycée, des voies différentes, comme plus tard dans la société, les uns dans l'enseignement classique, les autres dans l'enseignement spécial; habituez-vous de bonne heure à vous estimer et à vous aimer. Notre France, n'est pas seulement la France des lettrés et des artistes, elle est aussi celle des industriels, des commerçants et des agriculteurs, des uns et des autres, elle tire sa gloire et sa prospérité.

L'Université a, plus que jamais, le souci de son honneur et le soin jaloux de sa mission. Elle entoure de toute sa sollicitude les études classiques, qui excellent à former le goût et à donner la profonde connaissance du cœur humain, seule inspiratrice des immortels chefs-d'œuvre de l'esprit sans lesquels aucune civilisation n'atteint sa perfection. Mais l'Université a aussi le mérite d'être de son temps, elle n'a pu rester indifférente aux progrès des sciences, aux changements survenus dans la société. Certaines classes ont demandé, non sans raison, une instruction plus pratique et plus immédiate, et la création de l'enseignement secondaire spécial a répondu à ces aspirations. Mais, ni le Grand Ministre qui l'a fondé, ni ses successeurs n'ont voulu donner à cet enseignement un caractère purement *utilitaire*; aussi, Chers Elèves, n'est-ce pas seulement de futurs marchands ou de futurs industriels que vos professeurs ont en vue en vous instruisant, mais encore l'être intellectuel et moral qui est en vous. On exerce vos facultés, on fait tout pour vous élever au-dessus des *réalités du monde physique* et les leçons de littérature, d'histoire et de morale que vous recevez, vous constituent, à la sortie du Lycée, un fonds solide de connaissances vraiment humaines.

Un des traits saillants de la nature c'est l'unité dans la variété. Ainsi, de l'état social, où, sous une communauté d'aspirations et de croyances, se greffent des conditions diverses et des emplois différents. Le caractère principal de notre éducation nationale est, tout en tenant compte de cette diversité, de maintenir dans chaque enseignement, un enchaînement rationnel d'idées et de sentiments communs, propres à élever les cœurs, à faire comprendre et à aimer à tous la Patrie française.

Aujourd'hui, Chers Elèves, vos jeunes camarades de l'école primaire reçoivent aussi une instruction plus large et plus humaine; ils sont initiés aux principes de la morale et de l'enseignement civique, et lorsque plus tard, dans la vie, vous l'éélite, eux, le nombre, vous vous rencontrerez, je suis sûr que vous vous comprendrez et que vous serez unis, plus que nous ne l'étions, hélas! pour travailler ensemble au relèvement et la prospérité de notre chère France.

La distribution des prix à l'établissement des Petits-Carmes, a eu lieu ce matin, sous la présidence de Mgr Grimardias, au milieu d'un grand concours d'amis et de parents. M. l'abbé Perron a prononcé un excellent discours sur le *Devoir*.

Nous rendrons compte de cette belle solennité dans notre prochain numéro.

M. Malinowski, ce vétéran de l'Université, dont l'infatigable ardeur au travail résiste au poids de ses 75 ans; ce chercheur, que pas une question historique, littéraire ou archéologique ne laisse indifférent, à qui nous devons tant de travaux importants sur notre Quercy, de l'initiative duquel est née la *Société des Etudes*, vient enfin de recevoir la récompense de ses labeurs. M. Malinowski a été nommé officier d'Académie. Tous les amis de l'honorable professeur applaudiront à cette distinction bien méritée.

M. Gouiraudie-Capdeville, chef de division à la préfecture du Lot, est nommé officier d'Académie.

M. Gouiraudie-Capdeville s'occupe de l'instruction primaire du département du Lot depuis douze ans. Il est président de la Société des Sauveteurs du Lot, et c'est à lui que revient le mérite de la création d'un cours public de gymnastique et d'escrime à l'usage des jeunes gens. Il fut décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite pendant la guerre de 1870-1871, au combat de Parigné-l'Évêque, où il fut blessé à la tête de son bataillon de mobiles. Il est aujourd'hui chef de bataillon au 131<sup>e</sup> régiment territorial.

M. Braulière, lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé à un emploi de son grade au bureau de recrutement de Marmande.

CONSEIL DE PREFECTURE

Samedi a été appelée, devant le conseil de préfecture du Lot, la protestation des sieurs de Pradelles, Hébrard et consorts contre les opérations électorales du 11 mai dans la commune de Bretenoux, au sujet desquelles le conseil avait ordonné une enquête. Cette protestation a été rejetée.

UN ACTE DE CHARITÉ

Le *Sud-Ouest* de Bergerac croit qu'il n'y aura pas de distribution de prix cette année dans les écoles communales de cette ville. Les élèves auraient spontanément décidé qu'il fallait attribuer la somme destinée à l'achat des livres à secourir les familles des victimes du choléra.

Il est difficile de mieux penser et surtout de plus noblement agir.

Un triste accident vient de plonger dans la désolation une honorable famille de Cahors. Le jeune Amadiou, fils de l'ancien receveur des contributions indirectes, enfant de 14 à 15 ans, s'est noyé samedi, vers trois heures, dans le Lot. Le malheureux s'était mis à l'eau une heure à peine après avoir mangé. Monté sur un bateau avec quelques autres enfants de son âge, il se jette à la nage, mais saisi par le froid il ne tarde pas à disparaître. Ses camarades, pris de frayeur, ne tentèrent même pas de lui porter secours. Le cadavre a été retrouvé deux heures après.

Ce triste événement devrait bien attirer l'attention de l'administration municipale et lui faire prendre un arrêté par lequel il serait expressément défendu, sous les peines les plus sévères, de louer des bateaux à des enfants qui, audacieux autant qu'inexpérimentés, courent à des dangers certains.

Ne pourrait-on pas également placarder dans toutes les écoles une instruction indiquant le danger de mort qui menace tous ceux qui se mettent dans l'eau avant que la digestion soit complètement faite?

Peut-être éviterait-on ainsi quelques-uns de ces événements douloureux qui, comme celui de samedi, jettent la consternation dans une cité.

ALBY. — Les obsèques de Mgr Ramadié auront lieu jeudi matin, à huit heures.

Elles seront présidées par S. E. cardinal archevêque de Toulouse.

Outre les quatre suffragants, NN. SS. de Rodez, de Mende, de Perpignan et de Cahors, des invitations ont été adressées à NN. SS. de Montpellier, de Carcassonne, de Montauban et de Pamiers.

CONCERT DE LA LYRE

Que vous dirai-je du concert de dimanche, sinon que la *Lyre Cadurcienne* fait de mieux en mieux les choses et que si, d'aventure, l'harmonie cessait de régner en maîtresse souveraine dans notre vieille cité, la faute n'en serait certes pas à nos vaillants musiciens.

Variété intelligente du programme, concours de talents éprouvés; depuis la note large du grand opéra, jusqu'à l'éclat de rire de la chansonnette, sans oublier les traits du monologue et les accords élégiaques du violoncelle, tout était bien fait pour tenter l'élite de la société qui se pressait dans la salle de spectacle.

Rarement nous avons assisté à une soirée si bien ordonnée et plus agréable.

La *Lyre* a ouvert le feu par un allegro militaire, crânement enlevé. Cette société, digne de tous éloges, a prouvé une fois de plus que la valeur ne dépend pas du nombre et qu'en musique surtout, la qualité prime la quantité. Tous les exécutants ont vigoureusement donné; nous les félicitons.

Aussi bien dans le bruyant pas redoublé que dans la mélodie, ils ont fait preuve de connaissances sérieuses et de goût musical. Cela fait l'éloge du maître dévoué, M. Combes, en même temps que des membres, également attachés, l'un et l'autre à l'avenir d'une société qui n'a qu'un objectif: l'art musical, et qu'un souci: celui de tenir sa bannière au-dessus des mesquines passions, dans les sphères sereines de l'harmonie....

Mais revenons à la scène où M<sup>lle</sup> Cassé, une délicieuse artiste, chante avec toutes les séductions d'une voix fraîche, souple, éminemment sympathique, la *Farfalle* d'Ettore Gello. M<sup>lle</sup> Cassé a au plus haut degré le sentiment musical. Comédienne et chanteuse à la fois, elle interprète ses morceaux avec l'âme autant qu'avec la voix, ce qui double le charme de l'audition. Rien de cherché, de forcé, dans sa manière; elle chante comme le papillon vole, comme le ruisseau murmure, sans effort, jetant aux frises les vocalises les plus hardies avec un bon sourire spirituel et enfantin. Il est aisé de voir, après avoir entendu M<sup>lle</sup> Cassé dans les motifs les plus variés de chant ou de poème, que cette jeune personne est exceptionnellement douée. Déjà Lauréate du Conservatoire de Toulouse, il lui reste à perfectionner tous ses dons de nature à l'Académie nationale de musique et à entrer ensuite bravement au Théâtre par la grande porte. L'Opéra Comique, voilà, d'après nous, où doit viser M<sup>lle</sup> Cassé. Elle y marquera certainement sa place.

En attendant, chantant pour le plaisir de chanter, toujours prête à répondre à l'appel d'un ami, soit pour un concert de bienfaisance soit pour une œuvre patriotique, elle prodigue son gracieux talent; et ce qui l'étonne peut-être le plus ce sont les ovations qu'on lui fait partout. Applaudissements, bouquets, rappels, rien n'a manqué à son triomphe dimanche, pas même le plaisir de s'entendre redemander la *Jota* qu'elle avait si agréablement chantée il y a six mois et qui était restée dans le souvenir du public cadurcien.

M. Talenton est un violoncelliste de bonne école, à la fois sobre et large dans son coup d'archet; il révèle un talent des plus sérieux dans le choix comme dans l'exécution des morceaux classiques, n'empruntant rien à la floriture et leur conservant tout leur parfum de naïveté mélodieuse. M. Talenton a fait le plus grand plaisir et les applaudissements ne lui ont pas manqué.

M. Lamothe possède une voix de basse chaude et parfaitement timbrée. Il a dit avec goût la mélodie de *Charles-Quint*.

M. Grandmaison a dit aussi avec un sentiment parfait, l'air de la *Traviata* et de *Si j'étais Roi*; mais son succès a été surtout l'*Hymne à Gambetta* pour lequel il a trouvé de mâles accents et des éclats que les précédents morceaux ne faisaient point pressentir.

M. Blanchereau tenait la partie comique. Cet artiste est de l'école des comiques sérieux qui, comme Bardou, on fait époque à la scène. Point de grimaces et de contorsions. La plus grosse farce débitée gravement et excitant par cela même le fou rire. M. Blanchereau excelle dans ce genre.

Comme aucun sacrifice ne coûte à l'administration de la *Lyre Cadurcienne*, le concert s'est terminé par une Tombola composée d'une douzaine de lots sérieux dont les heureux gagnants pourront à leur aise savourer les douceurs. En dégustant avec délice la *Crème de noix* Boutet, ils pourront se convaincre que le génie git souvent au fond du verre et qu'il n'est pas étonnant que tels ou tels musiciens ou poètes y aient maintes fois cherché leurs meilleures inspirations. Mais il est hélas! des liqueurs qui tuent, tandis que celle de Boutet vivifie et régénère.

Comment terminer ce compte-rendu sans rendre hommage au talent éprouvé, à la

complaisance inlassable de M<sup>me</sup> Combes, qu'on est toujours certain de rencontrer dans les rôles effacés ou sa modestie se complait. Elle avait bien voulu tenir dimanche le piano d'accompagnement.

Nos félicitations aussi aux organisateurs intelligents de cette soirée qui ont su rompre avec la monotonie ordinaire des programmes et nous servir si généreusement un régal de gourmets.

Mais là où les malheureux n'ont point leur part, la fête est-elle complète? Nous signalons en terminant la quête qui a eu lieu en faveur des victimes du choléra et qui nous assure-t-on a été des plus fructueuses.

X\*\*\*

Concert des Enfants de Cahors

LE 1<sup>er</sup> AOUT A 8 H. 1/2 SUR LES ALLÉES FÉNELON

<i>La Danube</i> , marche.	Rymbault.
<i>La Muette de Portici</i> , fantaisie.	Auber.
<i>Mariza</i> , redowa.	Omer Fort.
<i>Les Diamants de la Couronne</i> , fantaisie.	Auber.
<i>Rade-Rade</i> , polka.	Hanrath.

Dernières Nouvelles

Paris, 28 juillet.

Les groupes de la Chambre se montrent hostiles sur la question des garanties à donner au Sénat pour ses droits financiers. M. Ferry ajournera sa demande; en séance l'extrême-gauche refuse les garanties demandées pour ne pas porter atteinte aux droits du Congrès.

Un électeur du Lot demande des poursuites contre M. Rozières député, pour diffamation.

Suite de la discussion sur le vinage.

BOURSE. — Cours au 29 juillet.

3 0/0.....	77 75
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 10
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	108 00
4 1/2 0/0 1883.....	108 35

Dernier cours du 28 juillet.

Actions Orléans.....	1,300 00
Actions Lyon.....	1,220 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	368 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	298 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	303 00
Obligations Saragosses (jouissance-janvier 1884).....	327 50

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 juillet.

La Bourse est un peu plus agitée et les cours sont un peu plus vivement discutés; les meneurs du marché ont à lutter contre les réalisations de bénéfices de quelques acheteurs qui croient sage de mettre en sûreté partie au moins des profits que la hausse récente leur laisse acquis.

Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, les divers mouvements qui se succèdent n'intéressent qu'un très petit nombre de spéculateurs; le public se tient à l'écart et il est probable qu'il ne se départira pas de sa réserve tant que les diverses questions en suspens ne seront pas définitivement réglées.

Sans doute, toutes les difficultés actuellement pendantes peuvent être réglées, d'un moment à l'autre, d'une façon satisfaisante; mais il suffirait qu'une seule de ces difficultés se prolongeât ou amenât quelque nouvelle complication pour provoquer des ventes nombreuses dont la pression s'exercerait d'autant plus lourdement qu'elles tomberaient, pour ainsi dire, dans le vide.

Le 3 0/0 se négocie à 77.40, l'Amortissable à 78.95, et le 4 1/2 à 107.97.

L'Italien fait 94.20, le Turc s'échange à 8 et l'obligation Egyptienne unifiée à 300; la Conférence tiendra aujourd'hui une séance qui promet d'être intéressante.

Le Foncier est demandé à 1280; la Banque d'escompte est lourde à 510; le Lyonnais, délaissé, à 545. Ces deux institutions passent pour se livrer à des opérations de Bourse très aléatoires. Elles peuvent réussir, mais elles peuvent échouer et, dans ce dernier cas, elles seraient exposées à des pertes considérables.

La Banque franco-égyptienne n'est presque plus cotée; la Banque ottomane fait 595; c'est un cours qui, dans la situation actuelle, nous paraît élevé.

Ouvriers! n'hésitez pas! — « Voilà six jours que je fais usage de vos Pilules Suisses et je me trouve déjà bien changé. J'avais mal à l'estomac, digestions difficiles, vomissements de bile, aigreurs, maux de reins, constipation complète, tout cela a disparu avec une rapidité surprenante, grâce à vos bienfaites pilules. Veuillez m'en envoyer quatre boîtes à 1 fr. 50. Je vous remercie infiniment et vous autorise à publier ma lettre, afin que personne n'ignore les bienfaits rendus par vos Pilules Suisses; vous ne le publierez jamais assez. Ouvriers, n'hésitez pas à acheter les Pilules Suisses! »

« LAURENT BAUGHARD, « rue Petit-Becquigny, à Bohain (Aisne). » A. Hertzog, Ph<sup>m</sup>, 28, rue de Grammont, Paris.

**Bibliographie**

**LE TOUR DU MONDE.** Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1229<sup>e</sup> livraison (26 juillet 1884). — Voyage aux Philippines, par M. le docteur J. Montano. — 1879-1881. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de E. Roujat et Dosso. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

**St-NICOLAS.** 5<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 34 (24 juillet 1884). — La cavalcade de Jacques. — Arsène Arüss. — Le nid de Grand'maman. Labesse et Pierret. — Bains de mer. Marthe Bertin. — Les habilleries du major : Un Coursier à deux jambes. Victorien Aury. — La petite maison rustique. Marthe Bertin. — Les ancêtres du Petit Poucet. A. Savarus. — La Boîte aux lettres. — La Tirelire aux devinettes. — Illustrations par Frédéric Régamey, Fraipont, Briton Rivière, Hopkins, C. Clérice, E. Morin, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**SCIENCE ET NATURE.** Sommaire du numéro du 26 juillet 1884. — Texte : Les Piscines de natation, par Paul Gahéry. — La photographie en voyage, le matériel du touriste photographe, par A. Part. — Un mosquée à Kairouan, par Paul Arène. — Les eaux potables et les matières inorganiques, par M. A. Riche. — A travers la science : Nos petites colonies, la Chine méridionale, Voyage de M. Buonfanti à travers le continent africain, Mesure des facultés humaines, la Synapse de Duvernoy, Un théâtre en fer. — Chronique : Exposition du matériel hippique, Les expériences sur la rage. — Sommaire des gravures : La piscine de la rue Château-Landon, la façade, la vue intérieure, illustration par Dosso et Dietrich. — Bains à Brème ; plan, coupe longitudinale, coupe transversale (4 figures). — Chambre anglaise ouverte et fermée, chambre à cône tournant, théorie de l'objectif (4 figures), illustrations par Perop. — Chaire de la grande mosquée de Kairouan, illustration par Pilarski et

Ver noerken. — Burette hydrométrique et burette de Mour, par P. L. et Dufrenoy. — Solca, fer celtique, fer du septième siècle, fer du moyen âge, ferrure française, ferrure anglaise (8 figures). — Bureaux à la Librairie J.-B. Baillière et Fils, 49, rue Hautefeuille, à Paris.

**LA MUSIQUE POPULAIRE.** Journal hebdomadaire. — Bureaux : boulevard Saint-Michel, 78, Paris. — Sommaire du numéro 144. — Texte : Josephine Daram, par Alphonse Baralle. — Les œuvres dramatiques de Berlioz, par A. Boutarel. — La musique et les théâtres en 1790, par E. Grégoir. — Nécrologie Victor Massé. — Les sociétés lyriques par Alphonse Baralle. — Nouvelles de l'Allemagne. — La Muse britannique, par L. Melbourne. — Nouvelles diverses. — Guide de l'excursionniste. — Musique : Les ruines d'Athènes (Marche à la Turque) de L. Van Beethoven. — La « Providence de l'homme ». — Poésie d'Alphonse de Lamartine, musique de Felicien David. — Illustration : Portrait de Mlle Daram, du théâtre de l'Opéra.

**LA VIE MILITAIRE.** Journal illustré de l'armée. 4, Cité Rougemont, à Paris. — Sommaire du numéro 30. — Texte : Courrier de Paris, Valréas. — L'accouchement du capitaine, Saint-Yves. — Un punch au camp, Marcel Frescaly. — Raids for ever, Etendard. — C'est comme Charles ! Fancy. — En Bourse, Banknote. — Dessins : Ronde d'officier ! Tiret-Boguet. — En Embuscade, L. Couturier. — Le permis de circulation, Dasche. — Titres, Croquis, Marges et Lettres de Caran d'Ache, Tiret-Boguet, Job, Lunel, Léonnet, etc., etc.

**JOURNAL DE L'AGRICULTURE,** fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 798, du 26 juillet 1884 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Duroselle. Elevage et engraissement intensifs. — Sagnier. Concours régional du Puy. — De Sarriaac Alambic brûleur système Deroy. — Paul Sol. Le vinage à prix réduit. — Sagnier. La ferme du Chalet, près de Rennes. — Dupuy-Montbrun. Les petits animaux de la ferme.

— Charlier. Vices réhabilités des animaux domestiques. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Alambic brûleur système Deroy. (1 fig).

**LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.** Journal universel d'Électricité. — Bureaux, 51, rue Vivienne, Paris. — Sommaire du numéro du 26 juillet 1884. — L'électricité appliquée à la protection des chaudières à vapeur, Aug. Guerout. — Analogie entre les formes des anneaux électrochimiques, celles d'une goutte d'eau et celles d'une ball de tir après le choc contre une plaque résistante. C. Decharme. — Application du calorimètre à l'étude du courant électrique (4<sup>e</sup> article); A. Minet. — L'éclairage électrique : de l'éclairage des places et voies publiques; P. Clémenceau. — Le parc des Buttes-Chaumont éclairé à la lumière électrique; C.-C. Soulages. — L'électricité appliquée à l'étude des mouvements sismiques; O. Kern. — Chronique de l'étranger : Angleterre; J. Munro, W. de Fonvielle. — États-Unis; F.-B. Broch. — Revue des travaux récents en électricité. — Expériences sur les paratonnerres, par le Dr A. Topler. — A propos des piles étalons pour les mesures électriques, par M. Von Beetz. — Sur deux disjoncteurs automatiques des courants, par F. Himstedt. — Sur une méthode pour la détermination de l'ohm, par F. Himstedt. — Sur les propriétés des dissolutions salines, par C. Bender. — Influence de l'humidité de l'air sur le courant produit par la machine de Holtz, par M. Kruger. — Sur l'électricité des flammes, par M. Elster et Geitel. — Nouveau procédé pour l'extraction des métaux de leurs minerais par voie électrochimiques. — Travaux de la Conférence internationale des électriciens (suite). — Rapport sur l'organisation des Postes et Télégraphes (suite). — Correspondance : Lettre de M. Milewart. — Faits divers.

**LA NATURE,** sommaire du 26 juillet 1884. — Le service météorologique en Russie : H. V. — Graines du terrain houiller : B. Renault et R. Zeiller. — Exposition internationale d'hygiène à Londres : C. M. Gariel. — Bibliographie. — Le nouveau camp retranché de Paris et les forteresses modernes

(suite et fin) : Lieutenant-colonel Hennebert. — Les agents désinfectants. — Horloge hydraulique du Jardin des Tuileries : G. Mareschal. — Observation d'un nuage électrique : G. Tissandier. — Nécrologie : l'abbé Moigno. — Chronique. — Académie des Sciences, séance du 15 et du 21 juillet : S. Meunier. — La science pratique : Encrier spécial pour l'encre de Chine. — Supplément : Boîte aux lettres. — Sociétés savantes. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard St-Germain, à Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELEINE RAYMOND.  
L'élevation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.  
Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.  
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.  
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.  
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.  
2<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro, 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.  
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE**

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

**Jacques FONTÈS Successeur**

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

**MACHINES A COUDRE**

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**C. DESPRATS, Successeur**  
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

**GODINAUD**

Rue Sainte-Claire, n<sup>o</sup> 58, à CAHORS

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**APPARTEMENT A LOUER**

Cuisine, Salle à manger, Salon, Chambres à coucher, Cave et Galetas, avec ou sans jardin. Rue des Hortes, numéro 6.



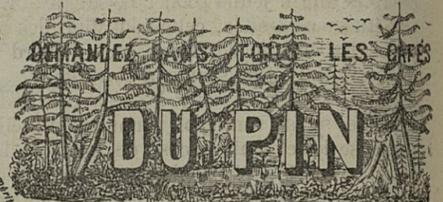
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
MEMBRE DU JURY  
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



**DU PIN**

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**  
Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer  
L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

**VINS A DOMICILE**

**J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.**

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES  
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires  
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

CHEMISES

sur mesure  
pour

HOMMES

**AU GRAND MAGASIN VERT**

MAISON DE CONFIANCE

**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure  
pour

HOMMES